

**21
22
NOV.
2026**

2 HANDICAP

**CLASSEMENT DOUBLETES
CLASSEMENT INDIVIDUELS**



NOUVEAU CENTRE

NEXUS

ACCÈS

88 rue de la dent du chat - 73420 VOGLANS



21
22
NOV.
2026

2 HANDICAP

CLASSEMENT DOUBLETES

Tournoi Doublette Handicap 90% de la moyenne 220.

Ce tournoi est ouvert à 28 équipes composé de 2 joueurs, qui feront chacun 12 parties dans le tournoi.

La participation par joueur est de 90,00€. Le tournoi est doté de 2120,00 € de récompenses réparties sur les 8 meilleures doublettes, les 3 meilleurs individuels et les 3 meilleures individuelles.

ARTICLE 1. Ce tournoi du SB CHAMBERY, homologué auprès de la FFBSQ est ouvert aux 28 premières doublettes inscrites. L'ordre d'inscription des équipes est établi en fonction de la date d'arrivée de l'inscription par mail. L'inscription devra préciser la position souhaitée de la doublette dans les groupes Doublettes A de 14 équipes ou Doublette B de 14 équipes. L'organisateur pourra en cas de besoin, positionner la doublette dans le groupe de son choix, la doublette B étant attribuée prioritairement aux joueurs éloignés de Chambéry.
Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la F.F.B.S.Q.

Ce tournoi est un tournoi handicap, calculé sur la base de 90% de la différence entre la moyenne du joueur au dernier listing fédéral connu à J-7, et le score de 220.

Si le joueur n'est pas présent dans le listing, son handicap est calculé conformément à la directive fédérale 206-2027 des tournois (Circulaire annuelle Epreuves homologuées Saison du 01/09/2026 au 31/08/2027)

ARTICLE 2. Déroulement du tournoi :

Chaque doublette effectuera le samedi, 1 série de 3 parties consécutives, puis après décalage à droite de 5 pistes, chaque doublette effectue une nouvelle série de 3 parties. L'ordre de jeu est Doublette A puis Doublette B.

Le dimanche, l'ordre de jeu est Doublette 2, doublettes classées de la place 34 à la place 15 incluses puis Doublette 1, doublette classée de la place 14 à la place 1. Chaque doublette effectue 1 série de 3 parties consécutives, puis après décalage à droite de 5 pistes, chaque doublette effectue une nouvelle série de 3 parties.

Le classement sera réalisé sur le score total handicap à l'issue des 12 parties.

ARTICLE 3. Cas d'égalité - Priorité à la meilleure performance :

En cas d'égalité, pour n'importe quel classement de la compétition, sera prioritaire l'équipe ou le joueur ayant, sur la dernière partie, la plus grande différence positive entre le score réalisé et la moyenne, les deux valeurs étant considéré en scratch. Si une nouvelle égalité est constatée, il sera considéré la partie N-1, N-2,...

ARTICLE 4. Les droits d'engagement sont fixés à 180,00€ par équipe, soit 90,00€ par joueur.

Les inscriptions seront validées à réception des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition. Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

Vous avez aussi la possibilité d'effectuer un virement bancaire sur le compte du SB Chambéry à partir de l'IBAN du compte lors de l'inscription (cf coordonnées bancaires dans l'article Informations diverses plus loin).

Le virement devra alors être fait au plus tard 48h avant le début du tournoi.

Le joueur s'engage à envoyer une copie de l'écran du virement bancaire à sbchambery73@gmail.com.

Il n'y aura pas de possibilité d'encaissement par carte le jour du tournoi.

ARTICLE . Organisation et horaires :

La position des équipes sur les pistes sera réalisée par l'organisateur du tournoi par tirage au sort préalable.

DOUBLETTE A	SAMEDI 21 NOV.	8H00 À 10H45	6 LIGNES	RECONDITIONNEMENT
DOUBLETTE B	SAMEDI 21 NOV.	11H30 À 14H15	6 LIGNES	
DOUBLETTE B	DIMANCHE 22 NOV.	8H00 À 10H45	6 LIGNES	RECONDITIONNEMENT
DOUBLETTE A	DIMANCHE 22 NOV.	11H30 À 14H15	6 LIGNES	
15H REMISE DES PRIX				

ARTICLE 6. Comportement des joueurs pendant la durée de la compétition.

Il est interdit de fumer, vapoter et de consommer des boissons alcoolisées sur le site du tournoi.

Le port du maillot ou d'une chemise du club est obligatoire. Globalement, la tenue du joueur doit respecter le règlement fédéral en vigueur.

Le comportement des joueurs vis-à-vis des personnels du bowling, des autres joueurs et de tout public doit rester serein, calme et respectueux.

Tout manquement à une de ces obligations entraîne l'exclusion du joueur sans remplacement possible ni blind dans l'équipe, ni remboursement total ou partiel de la participation versée.

ARTICLE 7. Indemnités de déplacement sur la base de 28 équipes participantes.

CLASSEMENT EQUIPE	DOUBL.	CLASSEMENT INDIV.	HOMME	DAME
1ER	360.00€	1ER	100.00€	100.00€
2ÈME	320.00€	2ÈME	80.00€	80.00€
3ÈME	280.00€	3ÈME	60.00€	60.00€
4ÈME	240.00€			
5ÈME	180.00€			
6ÈME	120.00€			
7ÈME	80.00€			
8ÈME	60.00€			

21
22
NOV.
2026

2 HANDICAP

CLASSEMENT DOUBLETES



ARTICLE 8. Budget prévisionnel sur la base de 28 équipes participantes.

RECETTES		DÉPENSES	
ENGAGEMENT 56 X 90€	5 040.00€	INDEMNITÉS	2 120.00€
		FRAIS DE PARTIES	2 553.60€
		HOMOLOGATION	167.20€
		ORGANISATION	109..20€
		ARBITRAGE	90.00€
	5 040.00€		5040.00€

ARTICLE 9. Informations diverses :

INSCRIPTIONS PAR MAIL AU : sbchambéry73@gmail.com

ENGAGEMENTS PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU SB CHAMBÉRY À ADRESSER À :

Emmanuel CHIARELLO - 82 rue du Capitaine Simon - 73170 Yenne

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter Emmanuel CHIARELLO au 06 33 06 45 00

Directeur de la compétition - Arbitre : Jean-Pierre COURTOT

Fonds de réversion : Les planches de prix pourront être revus en fonction du niveau de la participation. Le nouveau tableau sera fourni au début de la compétition à chaque équipe.

ARTICLE 10. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 32 à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

ARTICLE 11. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

ARTICLE 12. IBAN du SB Chambéry :

Crédit Mutuel
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Dans le but d'améliorer l'organisation du tournoi,
Les engagements devront parvenir au club
AU PLUS TARD 15 JOURS avant la date du tournoi.

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8088 9200 0212 0630 162

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

2-1
PERFORMANCE

12 ET 13
JUN
2027

NB. DE PARTICIPANTS
36
DOUBLETES

FRAIS D'INSCRIPTION
90€ PAR
JOUEUR

RÈGLEMENT
CHÈQUE OU
VIREMENT

